

« Tradition, piège à conviction ? »

Les enjeux de la création en Pays Basque

Vendredi 3 juin 2016- 19 :00-Amphi A faculté de Bayonne- Entrée libre

Les Basques seraient-ils prisonniers des traditions dont ils se revendiquent ? Une tradition est-elle un enfermement ou un moteur de création ? Est-elle une chance pour un monde en partage ou un frein à l'innovation culturelle ? La patrimonialisation est-elle un gage de préservation ou un frein à l'audace artistique ?

L'Institut Culturel Basque propose d'engager un débat ouvert sur ces questions que le mouvement culturel basque affronte aujourd'hui. Cinq spécialistes de ces questions viendront partager leurs analyses et ouvriront un échange public :

Birgit Ellinghaus, spécialiste des musiques du monde

Xabier Itçaina, Sciences Po Bordeaux, CNRS

Gérard Lenclud, ethnologue, CNRS

Anne-Christine Taylor, ethnologue, musée du Quai Branly, Paris

Pantxika Telleria, chorégraphe, compagnie Elirale

Débat animé par **Denis Laborde**, CNRS-EHESS.

SE RECLAMER D'UNE TRADITION

Gérard Lenclud, ethnologue, directeur de recherche honoraire, CNRS

On a longtemps considéré que les traditions s'imposaient, c'est-à-dire qu'elles imposaient, par leur force propre, leur transmission. D'où leur conservation dans le temps. Se réclamer d'une tradition, c'était reconnaître que l'on en avait hérité. Tradition oblige ! Puis l'on est largement revenu sur cette vision des choses. Je propose ici de conjuguer deux approches.

1. Si choisir d'être l'héritier d'une tradition, c'est tenter de se l'approprier, alors il faut conclure que la tradition est « une filiation inversée » (Jean Pouillon) : ce sont les héritiers qui choisissent ceux qui les ont institué légataires.

2. Mais alors, si la tradition dont l'on choisit de se réclamer se construit au présent, toute tradition serait-elle une invention pure et simple ? Bien sûr que non ! Car on n'invente pas à partir de rien ! Il faut bien que « quelque chose » du passé se trouve dans le présent pour que l'on puisse se réclamer d'une tradition...

CREER SANS LE DIRE ? TRANSMISSION ET MUTATION DES PRATIQUES FESTIVES TRADITIONNELLES EN PAYS BASQUE

Xabier Itçaina, Sciences Po Bordeaux, Centre Emile Durkheim, CNRS

Dire d'une pratique festive – rituelle, protocolaire ou ludique – qu'elle est « traditionnelle », c'est se référer à un régime de transmission spécifique et à un postulat de permanence des formes et du sens. Pourtant, l'examen de certaines formes festives en Pays Basque montre que celles-ci ne doivent leur permanence et leur vitalité qu'à un mélange subtil de transmission et

d'invention, de portage communautaire et d'initiatives individuelles. Derrière la permanence des formes, on aperçoit de profondes mutations de ce que ces pratiques signifient désormais.

L'UNESCO ET LA TOUR D'IVOIRE DE LA GLOBALISATION

Birgit Ellinghaus, spécialiste des musiques du monde, en charge entre 2012-2016 de la conception du programme et du conseil scientifique pour le programme « musiques du monde "Unterwegs" à la Philharmonie de Berlin, membre du Comité national de la culture de la commission allemande de l'UNESCO.

Dans le monde globalisé que nous connaissons, la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI, 2003) apparaît comme la grande charte de la protection des cultures. Dans ses termes, cette Convention est contraignante pour toutes les parties qui la ratifient : organismes étatiques, grandes institutions culturelles, société civile. A ce jour, 167 Etats ont ratifié cette Convention de 2003. Or, l'un des effets méconnu de la ratification de cette Convention par l'Allemagne est que les grandes salles de concert ont dû s'engager à valoriser la diversité culturelle du monde. Certaines des plus prestigieuses d'entre elles ont donc commencé à s'ajuster aux termes de la convention et à programmer une grande diversité des productions musicales contemporaines. Tournés vers les Musiques du Monde, le programme Unterwegs (« en route ») de la Philharmonie de Berlin et le programme similaire mis en place par l'Opéra de Francfort en sont deux exemples emblématiques.

LA TRADITION OU LES PARADOXES DE LA PATRIMONIALISATION. QUELQUES CAS EN AMAZONIE

Anne-Christine Taylor, ethnologue, Directrice honoraire du Département de la recherche et de l'enseignement, musée du Quai Branly, Paris

La question des identités traverse toutes les sociétés contemporaines, y compris dans les régions de l'Amazonie. Toutes les sociétés sont soumises à l'injonction identitaire du « deviens qui tu es ». Mais d'où vient cette injonction ? Qui peut se dire légitime pour la proférer ? Lorsqu'elle s'incarne dans la Convention de 2003 de l'UNESCO, cette injonction ne se contente-t-elle pas que désigner l'autorité de l'institution qui prend la parole au nom de l'intérêt collectif ? Pourquoi, en effet, chercher à transformer des traditions en patrimoine ?

En prenant appui sur quelques exemples amazoniens, j'examinerai ce qu'il se passe lorsque le lien entre assignation identitaire et tradition est saisi par la mécanique de la patrimonialisation.

LES ENJEUX DE LA CREATION CONTEMPORAINE AU TRAVERS DU CORPS DANSANT DANS LE SYSTEME DES SAUTS EN PAYS BASQUE.

Pantxika Telleria, chorégraphe, compagnie Elirale

Le Corps dansant se veut être pour moi, chorégraphe, le support, la matière première, l'outil visuel qui devient « le lieu du débat public » en lien avec « le lieu de l'intime ». Il se doit d'interroger la société en activant et problématisant des formes et des valeurs : il a donc un rôle éminemment politique.

Les enjeux de la création contemporaine du Corps dansant doivent prendre comme support la conscience du mouvement dansé en lien à l'inconscient collectif. Autrement formulé, comment

« le lieu du débat public » entre-t-il en contact avec « le lieu de l'intime » dans le système des Sauts basques en Pays Basque de nos jours ?